

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent vingtième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 27 août 2019, à 10 h 10

Président : M. Taonga Mushayavanhu (Zimbabwe)

Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1520^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Cleopa Mailu, Ambassadeur du Kenya, qui participe pour la première fois aux travaux de la Conférence du désarmement. Bienvenue, Monsieur l'Ambassadeur.

Distingués Représentants, je tiens également à souhaiter la bienvenue aux participants au Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement, qui viennent de 25 pays à travers le monde. Au nom de ma délégation et au nom de toutes les personnes présentes dans cette salle, nous vous félicitons, chers boursiers, et vous accueillons chaleureusement dans la communauté du désarmement.

Comme cela a été annoncé précédemment, la séance plénière d'aujourd'hui servira de première consultation sur le projet de rapport annuel de la Conférence, figurant dans le document CD/WP.623, qui a été distribué dans la salle et placé sur vos tables. Dans un bref instant, je vais donner la parole aux délégations qui souhaitent s'exprimer dans le cadre des discussions formelles, puis je passerai à un cadre informel pour que nous puissions discuter plus librement du rapport. À l'issue de cette discussion générale, si cela est possible, nous entamerons, comme je l'ai indiqué la semaine dernière, la lecture du rapport paragraphe par paragraphe. Au terme de nos échanges informels, je reviendrai au cadre formel et donnerai la parole à toute autre délégation qui souhaiterait soulever une question. J'aimerais tout d'abord présenter brièvement le premier projet de rapport annuel avant de donner la parole aux délégations qui souhaiteraient intervenir en séance formelle et de passer ensuite à la séance informelle.

Chers collègues, lors de notre précédente séance plénière, la semaine dernière, j'ai présenté le programme de la présidence zimbabwéenne de la Conférence du désarmement, ainsi que le calendrier relatif aux consultations et à l'examen du projet de rapport annuel de la Conférence. Je me suis également engagé à faire distribuer l'avant-projet de ce rapport. À cet égard, nous avons été en mesure de distribuer l'avant-projet du rapport annuel à tous les membres il y a exactement une semaine. Nous espérons que les délégations ont eu suffisamment de temps pour consulter leurs capitales et échanger leurs vues.

Depuis que j'ai pris la présidence de cette Conférence la semaine dernière, j'ai également multiplié les consultations avec tous les groupes régionaux et avec certains membres. Ces consultations se poursuivent, et ce, dans le but de connaître les vues au sujet de l'avant-projet qui, comme je l'ai déjà indiqué, a été distribué et se trouve devant vous.

Comme je l'ai déclaré la semaine dernière, j'ai élaboré le rapport en me fondant sur les précédents que nous avons établis dans le rapport 2018, le dernier rapport en date, et dans d'autres rapports annuels. Je me suis également inspiré de l'article 45 du Règlement intérieur, qui dispose que les rapports de la Conférence « doivent être factuels et rendre compte des négociations et des travaux de la Conférence ». Au vu des consultations que j'ai menées, je suis convaincu que le document dont vous êtes saisis constitue une base solide pour parvenir à un consensus. Le document dont la Conférence est saisie est un rapport factuel mais concis. Il est vrai qu'un rapport factuel peut être exhaustif et détaillé, mais il peut aussi être concis et rester factuel. Mes consultations ont mis en évidence un soutien général en faveur d'un rapport plus concis, sur le modèle du rapport annuel de 2018, et des avis convergents sur ce point.

Chers collègues, un autre objectif auquel je me suis attaché est celui de préserver l'esprit constructif qui a animé cette instance à la fin de la présidence vietnamienne, et je pense que le document que nous avons mis sur la table a toutes les chances d'y parvenir. À cet égard, alors que nous entamons la négociation du rapport annuel de la session de 2019, j'invite mes collègues à faire preuve de retenue et de modération, afin de ne pas acculer une partie à une position où il lui serait difficile de faire des compromis.

À ce stade, je souhaite attirer l'attention de la Conférence sur un certain nombre de mises à jour techniques importantes qui ont une incidence sur la structure du document. Les mises à jour factuelles et techniques sont le fruit des contacts que j'ai eus avec vous – les membres – et le secrétariat.

La première modification technique porte sur la première phrase du paragraphe 6 concernant les invitations adressées aux dignitaires. La position de fait est la suivante : l'invitation à tous les dignitaires pour l'ensemble de la session de 2019 a été adressée conjointement à nos gouvernements par le premier Président de la Conférence, M. Yuriï Klymenko, Ambassadeur d'Ukraine, et par le Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU alors en exercice, M. Michael Møller. J'ai consulté le secrétariat, l'Ambassadeur Klymenko et l'Ambassadeur Liddle, et ce fait a été confirmé par toutes les parties. Cette modification technique a dès lors été approuvée à l'avant-projet.

Cette modification technique du paragraphe 6 a une incidence sur les paragraphes 7 et 8. Les dignitaires énumérés aux paragraphes 7 et 8 apparaîtront donc désormais au paragraphe 6, puisqu'ils ont tous été invités sous la première présidence de la session de 2019. À la suite de ces modifications, les anciens paragraphes 7 et 8 ont été supprimés.

Il a également été porté à mon attention que des modifications de forme mineures étaient nécessaires pour rectifier les titres des dignitaires et pour corriger certaines fautes d'orthographe. Certaines d'entre elles ont été corrigées, mais j'invite néanmoins les membres à porter toute modification de forme à l'attention du secrétariat. Quant à la contribution de fond, je veux être aussi clair et honnête que possible avec vous : j'ai l'impression que l'idée d'un rapport plus étoffé ne suscite guère d'intérêt. Néanmoins, comme nous le savons tous, la présidence est entre les mains des membres – entre vos mains. Si nous avons le temps, l'énergie et les ressources nécessaires pour débattre d'un rapport davantage axé sur le fond, la présidence procédera de la sorte, comme il se doit. Toutefois, je manquerais à mon devoir et à ma responsabilité de Président si je ne mentionnais pas, comme je le devrais, qu'après avoir consulté un large éventail de membres de la Conférence, j'ai l'impression que l'idée d'un rapport plus étoffé ne suscite guère d'intérêt.

Je me propose maintenant d'entamer un échange de vues général sur le projet de rapport annuel. Si nous arrivons au terme de la liste des orateurs prévus pour cet échange de vues général, j'inviterai mes collègues à commencer dès aujourd'hui une lecture du rapport paragraphe par paragraphe. À des fins pragmatiques, je propose que les membres qui souhaitent ajouter des éléments précis au rapport présentent oralement ces éléments et le libellé correspondant à l'assemblée, et soumettent ces propositions par écrit au secrétariat afin qu'elles puissent être distribuées. Les propositions écrites seront examinées lors d'une séance plénière. Si ces propositions recueillent un consensus, elles seront bien évidemment intégrées au rapport. Toutefois, si les nouveaux éléments ne font pas l'objet d'un consensus, je demande à mes collègues de permettre à la Conférence d'aller de l'avant, car la Conférence fonctionne sur la base du consensus. Sur ce, je sou mets le rapport pour examen. Toutefois, avant de procéder à l'examen du rapport et avant de passer à une séance informelle, je donne la parole aux collègues qui souhaitent faire des déclarations dans le cadre de la phase formelle de la Conférence.

Le Représentant du Bélarus a la parole.

M. Ambrazevich (Bélarus) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président.

(*L'orateur poursuit en russe.*)

Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence et de vous assurer du soutien sans réserve de la délégation bélarussienne.

Nous vous remercions de nous avoir soumis la version finale du projet de rapport et d'avoir mené un cycle de consultations avec les membres de la Conférence du désarmement. Nous nous réjouissons de contribuer de manière constructive tant au projet de rapport qu'à la résolution de l'Assemblée générale.

Tant qu'à faire le bilan des résultats de nos travaux en 2019, nous souhaitons attirer l'attention sur un certain nombre de propositions formulées par le Bélarus au cours de la phase de haut niveau.

Outre le souhait légitime de mettre fin à la pratique qui consiste à diviser l'ordre du jour de la Conférence entre les questions « centrales » et les autres questions, le Bélarus a proposé plusieurs mesures concrètes visant à empêcher l'utilisation des progrès scientifiques et technologiques à des fins malveillantes.

Nous avons notamment proposé que la Conférence demande au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies d'élaborer un rapport complet sur les risques et les défis que les nouvelles technologies et les progrès technologiques font peser sur la sécurité internationale et la non-prolifération.

Nous croyons que cela permettra à la Conférence de mieux appréhender les technologies potentiellement dangereuses et les risques qui y sont associés. L'élaboration d'un tel rapport serait également conforme aux objectifs et aux actions énoncés dans la partie III du Programme de désarmement du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Dans un deuxième temps, nous avons proposé que la Conférence passe en revue les exemples tirés de la pratique nationale de divers États en ce qui concerne un éventuel examen des risques et des défis posés par les nouvelles technologies à la sécurité internationale et à la non-prolifération.

Selon nous, il est important de déterminer si ces exemples sont efficaces, de les intégrer dans un système et de voir s'ils peuvent être rendus universels. Ce processus pourrait aboutir à l'élaboration de règles ou de principes de conduite visant à empêcher l'utilisation des progrès scientifiques et technologiques à des fins malveillantes. Nous pensons que, à plus long terme, cela pourrait nous permettre de mener des négociations sur des instruments juridiquement contraignants.

En troisième lieu, nous avons proposé que les mesures nationales destinées à lutter contre les vellétés et les tentatives des acteurs non étatiques d'obtenir des armes de destruction massive soient analysées et rendues systématiques. L'élaboration de principes harmonisés, ou de meilleures pratiques efficaces, semble relever pleinement du mandat de la Conférence et constituerait une contribution adéquate aux efforts de non-prolifération et de lutte contre le terrorisme déployés par l'Organisation des Nations Unies.

Nous pensons que ces propositions contribueront à relancer les travaux de fond de la Conférence, et nous invitons les membres de cet organe à envisager la possibilité de les intégrer dans le rapport final et le projet de résolution pertinent de l'Assemblée générale.

Le Bélarus est disposé à participer de manière constructive à ces efforts avec tous les États membres de la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Bélarus de sa déclaration. Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Turquie.

M. Ağacikoğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, je tiens à me joindre aux autres orateurs et à vous féliciter pour votre accession à la dernière présidence de la session de 2019 de la Conférence du désarmement. Soyez assuré du soutien et de la coopération sans réserve de la Turquie dans vos efforts pour élaborer le rapport annuel de cette année.

Dans la mesure où la Turquie a assumé la dernière présidence de 2018, nous sommes conscients des défis auxquels vous pourriez être confrontés durant votre mandat. Néanmoins, nous savons aussi que lorsque les membres de la Conférence font preuve de suffisamment de souplesse, il est toujours plus facile de parvenir à un consensus.

Cela étant dit, Monsieur le Président, afin de ne pas abuser davantage du temps de cette auguste instance, nous saisissons cette occasion pour demander que le document CD/2154 soit réintroduit dans la partie correspondante du rapport annuel, conformément à la pratique suivie ces dernières années. Il est vrai que l'année dernière, celui-ci n'a pas été conservé dans le texte en raison du revirement de dernière minute qui nous a fait passer d'un rapport de fond à un rapport de procédure. Au besoin, nous vous fournirons des informations détaillées à l'issue de la séance.

S'agissant de la forme, nous souhaiterions également que le nom de notre Ministre soit dûment corrigé au paragraphe 6.

Une fois encore, nous vous souhaitons beaucoup de succès dans vos efforts et espérons que la procédure d'approbation du rapport annuel de la Conférence se déroulera sans difficulté. Nous tenons également à renouveler nos sincères encouragements concernant la résolution de la Première Commission, qui n'est pas non plus une mince affaire.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Turquie de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant des États-Unis d'Amérique. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence et de vous assurer du soutien sans réserve de ma délégation dans l'exercice de vos fonctions de Président de la Conférence du désarmement.

Monsieur le Président, j'ai écouté votre exposé introductif sur le rapport et, au vu des propositions que vous avez formulées, je pense très franchement qu'il s'agit d'un effort réellement sincère de votre part pour tenter de produire un document susceptible de recueillir un consensus au sein de cette instance. Ma délégation a pris acte de vos propositions. Nous sommes en mesure de soutenir votre texte avec les ajouts que vous avez proposés. Ma délégation n'est pas disposée, à ce stade, à accepter d'autres modifications qui iraient au-delà d'une modification technique mineure ou d'une correction d'ordre grammatical. Nous ne sommes en aucune façon disposés à accepter d'autres ajouts à ce rapport. Nous estimons que ce texte représente notre meilleure chance de parvenir à un consensus au sein de cet organe et nous pensons qu'il est temps, une fois le rapport approuvé, de passer directement à la discussion de la résolution de la Première Commission. Permettez-moi donc, Monsieur le Président, de vous féliciter à nouveau pour les efforts que vous et votre équipe avez déployés en vue de produire ce projet de document. Je pense que ce document est le seul qui puisse faire l'objet d'un consensus. Je le répète, mon Gouvernement n'est pas disposé à aller au-delà de ce que vous proposez dans ce texte, si ce n'est quelques mises à jour techniques mineures. Merci beaucoup.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant du Kenya. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Mailu (Kenya) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, Madame la Directrice générale, Mesdames et Messieurs les Représentants, je souhaiterais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement au cours de cette troisième et dernière partie de sa session de 2019. Je puis vous assurer de l'appui et de la coopération de ma délégation, et j'attends avec intérêt les délibérations constructives qui se tiendront sous votre présidence au sujet du projet de rapport de la Conférence concernant sa session de 2019, dont nous discutons actuellement.

Puisque c'est la première fois que je prends la parole au sein de cet auguste organe, permettez-moi également de féliciter les Ambassadeurs d'Ukraine, du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique, du Venezuela et du Viet Nam pour les efforts remarquables qu'ils ont déployés, en leur qualité de Présidents, pour faire avancer les travaux de la Conférence.

Je tiens à faire une déclaration générale au nom de mon pays, Monsieur le Président. Le Kenya s'est engagé en faveur du désarmement nucléaire, de la non-prolifération et d'un monde exempt d'armes nucléaires par le passé et il maintient son engagement aujourd'hui. À l'échelle mondiale, le Kenya a voté en faveur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Nous sommes convaincus que ce Traité constitue une étape essentielle dans les efforts déployés pour parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires. Voilà pourquoi sa pleine application et celle des autres conventions et traités internationaux interdisant les armes nucléaires et autres armes de destruction massive demeurent un impératif pour les États membres.

En outre, le Kenya, qui est partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires depuis 1970, soutient la recherche et le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, en vertu des dispositions du Traité et conformément au cadre et aux protocoles de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Comme le prévoit l'article VI du Traité, tous les pays devraient promouvoir l'exploitation pacifique de l'énergie nucléaire et coopérer à cette fin, tout en œuvrant en faveur du désarmement nucléaire complet. À cet égard, nous attendons avec intérêt la Conférence d'examen de 2020, qui, nous l'espérons de tout cœur, ouvrira la voie à l'avènement d'un monde libéré de la menace des armes nucléaires.

Le Kenya est également partie au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires de 1996, qui vise l'interdiction des essais d'armes nucléaires. Nous appelons tous les pays concernés à faire de ce Traité une réalité en permettant son entrée en vigueur. Pour y parvenir, nous, les États membres, devons œuvrer sans relâche afin de démontrer la volonté politique nécessaire pour instaurer la confiance aux niveaux régional et international.

Au niveau régional, le Kenya a signé le traité de Pelindaba déclarant l'Afrique zone exempte d'armes nucléaires en 1996 et l'a ratifié en 2001. À cet égard, nous rappelons la contribution importante que cet instrument de désarmement régional apporte aux efforts de désarmement mondiaux.

Monsieur le Président, il est regrettable que nous assistions à une dégradation de la situation en matière de sécurité internationale. Nous sommes réunis avec, en toile de fond, l'effritement de l'architecture de maîtrise des armements, lequel affecte les parties aux principaux traités et rappelle les tensions accrues qui prévalaient à l'époque de la guerre froide. La modernisation des systèmes de défense et l'augmentation des dépenses en armements sophistiqués sont les signes d'une course aux armements d'un nouvel ordre, qui représente une véritable menace pour la paix et la sécurité internationales.

Malgré la situation alarmante que nous connaissons en matière de sécurité internationale, le multilatéralisme reste tout aussi important et pertinent aujourd'hui qu'il l'était à l'époque de la guerre froide pour faire face aux menaces qui pèsent sur la sécurité internationale. À cet égard, la Conférence demeure l'unique instance multilatérale de négociation en matière de désarmement, comme l'a reconnu la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, il y a de cela quarante ans, en 1979.

Il est donc regrettable qu'en dépit de son important mandat de négociation, la Conférence n'ait pas réalisé de progrès pour parvenir à un consensus sur son programme de travail. Cette auguste instance est depuis plus de vingt ans dans l'incapacité de s'acquitter de son mandat. La session de 2019 n'a pas fait exception. De nombreux arguments ont été avancés pour expliquer l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence. Néanmoins, il nous incombe de renouveler notre engagement à sortir de cette impasse, afin que nous puissions entamer les travaux sur les questions de fond, éventuellement en 2020. Nous devons dépasser nos intérêts divergents et œuvrer de concert pour le bien de l'humanité, car le désarmement demeure un impératif et sans aucun doute l'une des tâches les plus pressantes auxquelles la communauté internationale est confrontée.

Monsieur le Président, pour en venir au projet de rapport annuel de la Conférence pour la session de 2019, ma délégation remercie la présidence et le secrétariat d'avoir élaboré et distribué ce projet. Nous avons pris connaissance du projet de rapport et estimons que, conformément à l'article 45 du Règlement intérieur, il est de nature factuelle et rend compte des travaux de la Conférence.

Pour terminer, Monsieur le Président, on dit que la vie commence à quarante ans. La Conférence a célébré ses quarante ans cette année. Même si nous n'avons pas obtenu de résultats majeurs cette année en termes de négociations de fond, nous devons nous rappeler que cette Conférence a pour responsabilité première de garantir la paix et la sécurité internationales pour l'ensemble de l'humanité. Je nous engage vivement, dans la perspective de la session de 2020, à faire montre d'un engagement constructif renouvelé et à rechercher le consensus, afin que nous puissions ensemble faire avancer les travaux de la Conférence du désarmement. Ce n'est qu'alors que nous démontrerons clairement notre volonté de préserver la paix et la sécurité internationales au profit de l'humanité tout entière.

Je vous remercie pour votre attention.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Kenya de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République islamique d'Iran.

M. Azarsa (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Bonjour, chers collègues. Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, je tiens à vous féliciter chaleureusement pour votre accession à la dernière présidence de la Conférence du désarmement en 2019. Soyez certain que vous pourrez compter sur l'appui et la coopération indéfectibles de ma délégation. Je souhaite également remercier votre prédécesseur, l'Ambassadeur du Viet Nam, pour la compétence et la sagesse dont il a fait preuve durant son mandat.

Monsieur le Président, ma délégation salue votre approche pragmatique qui consiste à nous concentrer sur la finalisation du rapport de la Conférence de 2019 afin de le soumettre en temps voulu à l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous approuvons également votre logique et saluons la sagesse dont vous avez fait preuve en concluant le rapport par des consultations transparentes avec les pays membres ainsi qu'avec différents groupements. Nous vous remercions pour la version préliminaire du projet de rapport et souhaitons vous faire part de quelques commentaires préliminaires en attendant de recevoir les instructions de notre capitale.

Le rapport devrait rendre compte de la vision commune que nous avons de la Conférence, qui est l'unique instance multilatérale de négociation, une institution fondée sur le consensus qui a pour mandat de négocier des instruments juridiquement contraignants en matière de désarmement et sur les quatre questions centrales inscrites à son ordre du jour. Dans cette optique, nous proposons d'ajouter au rapport le passage essentiel de la déclaration du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui souligne l'importance d'un désarmement total.

Toute tentative de politisation de la Conférence du désarmement est inacceptable. Les questions à motivation politique n'ont donc pas leur place dans le rapport final. Nous devons renouer avec la longue tradition des rapports au sein de la Conférence, laquelle n'a été interrompue l'année dernière que par le comportement obsessionnel d'une délégation. Nous ne devrions pas laisser cet unique précédent se reproduire cette année.

Tout traitement discriminatoire envers les Présidents de la Conférence est inacceptable, car les États membres de la Conférence jouissent d'une égalité souveraine et sont traités en conséquence, conformément au Règlement intérieur. Nous nous opposons à toute tentative destinée à vider de son sens l'article 9 du Règlement intérieur concernant la rotation alphabétique de la présidence de la Conférence. Nous félicitons tous les Présidents de la Conférence à sa session de 2019 qui ont mené leurs travaux de manière professionnelle en cherchant à dégager un consensus sur un programme de travail.

En ce qui concerne les méthodes de travail, nous n'avons pas encore entendu d'argument convaincant sur la nécessité de les revoir. Certaines questions demeurent sans réponse quant aux modalités, à la portée, au contenu et à l'objectif final de la révision proposée. À ce stade, il est donc trop tôt pour aborder une question présentant autant d'ambiguïté.

Nous sommes fermement convaincus que l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence ne tient pas à la limitation du nombre de ses États membres, mais simplement à un manque de volonté politique de la part de quelques-uns. Cela étant, nous n'avons aucun problème à traiter les questions relatives à la composition de la Conférence si celles-ci portent uniquement sur l'élargissement de la composition.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République islamique d'Iran de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Valero (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, ma délégation saisit cette occasion pour vous remercier d'avoir élaboré l'avant-projet du rapport et de nous en avoir présenté la version révisée.

Nous saluons les efforts inlassables que vous avez déployés pour trouver un terrain d'entente dans le contexte des défis actuels. Nous tenons à souligner à quel point il est essentiel que le rapport de la Conférence du désarmement rende compte des points de vue de toutes les délégations, et ce, afin de pouvoir dégager un consensus. La version présentée constitue une base solide pour parvenir à un accord.

Monsieur le Président, le libellé du rapport de 2018 représentait une solution de compromis. La Conférence a adopté un rapport factuel, et donc de procédure. Cette année, nous empruntons la même voie. L'avant-projet – et à présent la version révisée proposée – a été rendu aussi factuel que possible. Nous nous devons de reconnaître les efforts consentis par le Président pour éviter que le processus de négociation ne devienne une expérience traumatisante et pour garantir le respect de l'article 45 du Règlement intérieur.

Au cours de notre présidence, notre délégation a procédé à des consultations formelles et informelles approfondies, notamment par l'intermédiaire des groupes régionaux, et nous avons mené une consultation informelle sur le programme de travail, comme indiqué au paragraphe 16 du projet de rapport annuel de la Conférence. Nous souhaitons donc que les noms des États membres qui ont occupé la présidence soient mentionnés au paragraphe 4, selon la pratique en vigueur jusqu'en 2017.

Il n'est pas constructif d'exclure certaines délégations. Aucun pays ne devrait être traité différemment des autres. Tous les États ont les mêmes droits. Nul ne devrait être laissé pour compte.

Les paragraphes 7 et 8, qui mentionnaient les personnes ayant pris la parole devant la Conférence, ont été supprimés de la dernière version du projet, ces personnes étant désormais énumérées dans l'ordre chronologique au paragraphe 6. Nous vous remercions d'avoir apporté les modifications nécessaires afin de veiller à ce que le rapport rende compte avec exactitude des événements ayant trait à l'invitation adressée par la présidence ukrainienne pour la phase de haut niveau. Nous apprécions également la teneur des paragraphes 26, 29, 32, 35, 38, 41 et 44, qui couvrent les débats thématiques relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence.

Monsieur le Président, permettez-moi de réaffirmer l'engagement de ma délégation à collaborer de manière constructive avec vous et avec tous les États membres pour dégager un consensus sur l'adoption du rapport que la Conférence présentera à l'Assemblée générale.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Algérie.

M. Berkat (Algérie) : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation tient à saluer votre approche pragmatique, transparente et inclusive dans le cadre de la finalisation du projet de rapport de la Conférence. Nous considérons que la nouvelle version de votre projet constitue une bonne base à même de permettre à notre Conférence de parvenir rapidement à un consensus et ainsi de consolider l'esprit positif qui règne. J'aimerais à cette occasion vous assurer à nouveau que ma délégation est disposée à appuyer vos efforts en vue de l'adoption de votre projet de rapport. Je vous remercie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Algérie de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant du Nigéria.

M. Oriaku (Nigéria) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de me joindre à mes éminents collègues pour vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous ne doutons pas un instant de votre capacité à présider les séances de manière fructueuse. Ma délégation vous remercie également pour votre présentation du rapport annuel 2019 de la Conférence du désarmement. À cet égard,

nous exhortons tous les États membres à faire preuve de retenue dans leurs interventions afin de permettre à la Conférence d'adopter le rapport annuel.

Nous avons transmis le rapport à notre capitale à des fins d'orientation et d'instruction. Nous n'avons néanmoins aucune correction de fond à apporter au rapport. Nous le jugeons adéquat et concis, et considérons qu'il sert les intérêts de la plupart des membres de la Conférence. Je vous remercie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Nigéria de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Afrique du Sud.

M. September (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur Le Président. Nous vous remercions d'avoir fait distribuer le projet de rapport. Nous tenons également à vous remercier pour la transparence avec laquelle vous avez mené les consultations sur le projet. Celui-ci constitue une base solide pour renforcer notre engagement. Nous avons transmis le rapport à notre capitale et sommes en attente de ses instructions. Nous nous réservons également le droit de formuler des commentaires plus conséquents une fois que nous aurons reçu lesdites instructions, mais pour l'instant, nous souhaitons nous limiter à attirer votre attention sur la page 2, à la troisième ligne en partant du bas. Nous proposons d'ajouter le titre de notre Vice-Ministre, ainsi que son prénom. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Afrique du Sud de sa déclaration. Chers collègues, les orateurs inscrits sur la liste pour la séance formelle ont tous pris la parole. Je vais à présent suspendre la séance afin de poursuivre nos discussions en séance informelle.

La séance est suspendue à 10 h 45 ; elle est reprise à midi.

Le Président (*parle en anglais*) : Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole sur un autre sujet dans le cadre de la séance formelle ? Cela ne semble pas être le cas.

Distingués Représentants, je vous remercie vivement de m'avoir fait part de vos remarques constructives aujourd'hui. J'ai dûment pris note de toutes vos précieuses réflexions et suggestions. Nous rappelons à tous les Représentants de soumettre par écrit au secrétariat les amendements ou commentaires particuliers qui pourraient figurer dans les futures versions révisées du rapport, si ces suggestions sont jugées acceptables et si elles recueillent un consensus dans la salle. Je tiens également à vous assurer que je reste disponible pour des consultations bilatérales et, bien entendu, pour mener des consultations sur les paragraphes en suspens avec toutes les délégations qui le souhaitent. Sur ce, je vous remercie vivement pour votre coopération.

La prochaine séance plénière aura lieu le jeudi 29 août à 10 heures. Je vous remercie beaucoup.

La séance est levée à midi.